



# MAROLLES INFO

## N° 247

**du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 31 mars 2018**

**Pour le mois d'avril 2018, merci de déposer vos annonces à la Mairie au plus tard le 19 mars 2018.**

### MAIRIE

☎ 02.43.97.40.47 - Fax : 02.43.33.52.27  
e-mail : [mairie.marolles@wanadoo.fr](mailto:mairie.marolles@wanadoo.fr)  
site : [marolles-les-braults.fr](http://marolles-les-braults.fr)

**Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.**

En cas d'impossibilité de vous rendre à la Mairie pendant ces horaires, merci de prendre contact au 02.43.97.40.47.

### PERMANENCES DES ÉLUS

Pour monsieur LEFEBVRE, maire, monsieur MAUDUIT, madame DEROYE, monsieur JONCHERAY, adjoints : se renseigner en mairie.

### JOURNAUX LOCAUX

**Correspondante du « MAINE LIBRE » :**

Aurore VÉRITÉ, Tél. : 06.75.23.60.71. E-mail : [auroreverite@hotmail.fr](mailto:auroreverite@hotmail.fr)

**Correspondants de « OUEST FRANCE » :**

Andrea RHEINFRANK, Tél : 06.44.92.13.50. E-mail : [andrearheinfrank@yahoo.com](mailto:andrearheinfrank@yahoo.com)

**Correspondant de « LE PERCHE » :**

Richard ITTÉ, Tél : 06.07.53.04.87. E-mail : [itte-richard@wanadoo.fr](mailto:itte-richard@wanadoo.fr)

## APPELS D'URGENCE

POMPIERS ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

GENDARMERIE ☎ 02.43.97.41.16

CENTRE ANTI-POISON ☎ 02.41.48.21.21

## MÉDECINS

Docteur Martine MALASSIGNÉ

Maison Médicale

02.43.97.48.94

Docteur Philippe OLIVE

Maison Médicale

02.43.33.66.07

Docteur Denis ROUVIER

5 place Nationale

02.43.33.44.45

## MÉDECIN de garde : appeler le 15

## CHIRURGIEN DENTISTE (Maison Médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI

02.53.24.00.07

## INFIRMIERS (Maison Médicale)

Mme Magali CHAPELIÈRE - Mme Virginie CHAPELIÈRE (06.82.83.85.82)  
à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous  
du lundi au vendredi : de 7h à 8h15 et le samedi : de 8h30 à 9h

M Dominique ROYER - Mme Isabelle ROYER - Mme Amandine DUVAL (02.43.33.10.52)  
à domicile (Marolles et Communes alentours) et à la Maison Médicale sur rendez-vous

## MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE (Maison Médicale)

Des permanences sont assurées à la Maison Médicale sur rendez-vous.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat  
du cabinet de kinésithérapie de Bonnétable au 02.43.29.10.36.

## OSTÉOPATHE (Maison Médicale)

Madame Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

## PÉDICURE - PODOLOGUE

Monsieur Antoine FREDOT (sur rendez-vous) Maison Médicale ☎ 02.43.29.64.38

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02.43.34.28.83

## RÉFLEXOLOGUE (Maison Médicale)

Monsieur Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06.98.67.16.65

**TAXI - AMBULANCE : 02.43.97.46.80**

## **PHARMACIE**

à Marolles (Mme DELERABLE) ☎ 02.43.97.40.42.

Lundi : de 14h15 à 19h15  
Mardi au vendredi : de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h15  
Samedi : de 9h à 12h30  
de garde ☎ 0.825.12.03.04.

## **BIBLIOTHÈQUE**

**02.43.33.68.09**

**bdsmarolles2@wanadoo.fr**

mercredis 7 - 14 - 21 et 28 mars : 10h à 12h et 14h30 - 17h30.

vendredis 9 et 23 mars : 17h à 18h30.

samedis 3 - 17 et 31 mars : 10h30 à 12h.

## **NOUVEAUX MAROLLAIS**

**Bienvenue aux personnes nouvellement installées à Marolles-les-Braults.  
Nous les invitons à venir se faire connaître à la Mairie.**

## **LA POSTE : 3631 et MAISON DE SERVICES**

du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
samedi : 9h - 12h

**Levée de la boîte principale : 15h15 (12h le samedi)**

## **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES : 02.43.97.40.69.**

lundi : 13h30 - 16h  
mardi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h  
mercredi et vendredi : 9h - 12h

## **CONCILIATEUR**

**Monsieur Roland BILHEUX, conciliateur, se tiendra à la disposition des habitants à la Mairie de Marolles-les-Braults, les jeudis 1<sup>er</sup> et 22 mars de 9h à 12h. Prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie de Marolles-les-Braults.**

## PAROISSE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

### Temps du Carême

<b>DIMANCHE 4 MARS :</b>	11h Assemblée de prière à Marolles.
<b>DIMANCHE 11 MARS :</b>	9h30 Messe à Marolles.
<b>DIMANCHE 18 MARS :</b>	11h Assemblée de prière à Marolles.
<b>SAMEDI 24 MARS</b> (fête des Rameaux) :	16h Messe à Marolles.

### Semaine Sainte

<b>VENDREDI 30 MARS :</b>	15h Chemin de croix à la Maison de Retraite.
<b>DIMANCHE 1<sup>er</sup> AVRIL</b> (jour de Pâques) :	11h Assemblée de prière à Marolles. 11h Messe de Pâques à Mamers.

**Cérémonies de la semaine sainte : consulter le panneau d'affichage de l'Eglise ou la revue « Catho-contact » pour les abonnés.**

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10h30 et 12h ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission « urbanisme » se réunit le 4<sup>e</sup> lundi de chaque mois. Pensez donc à déposer vos dossiers au plus tard le vendredi précédent.

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) NÉS en MARS 2002 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour ce faire, il leur faut se présenter au secrétariat avec le livret de famille des parents entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté), veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'Angers (02.44.01.20.50 ou 20.60) ou par le site [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) (fiche contact).

## VIE LIBRE

Une permanence se tient à la Mairie de Marolles, le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 9h à 11h.

## A.P.A.J.H.

Section Sarthe-Mayenne de l'APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés).  
Informations auprès de Jean-Louis CECCANTI (Tél : 02.43.34.26.64).

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

## HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public  
du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30  
7, place Henri-Coutard - BP 3 - 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS  
Tél : 02.43.34.16.48 / [accueil@cc-pays-marollais.com](mailto:accueil@cc-pays-marollais.com)

## ORDURES MÉNAGÈRES : CONSIGNE

Pour le bien-être de tous (*habitants et personnel de collecte*), il est indispensable de déposer vos sacs poubelle sur la voie publique seulement la veille au soir du jour de ramassage des ordures ménagères.

## DÉCHETTERIE

02.43.34.16.48. (Communauté de Communes – pôle marollais)

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h

## CYBER DE MAROLLES (Espace Public Numérique)

La Cyberbase sera fermée en mars le : jeudi 1<sup>er</sup>, vendredi 2 matin et vendredi 9 matin.

Horaires en accès libre, période scolaire (du 12 au 30 mars) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ouverture accès libre	-	15h30 - 17h30		15h30 - 17h30	14h - 17h

Horaires pendant les vacances scolaires (du 26 février au 9 mars) :

Ouverture en accès libre le mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Horaires des ateliers (période scolaire uniquement) :

- Cycle "Nouveaux débutants" : le mardi de 10h30 à 12h et de 14h à 15h30
- Cycle "Débutants 2<sup>ème</sup> année" : le jeudi de 10h30 à 12h, le vendredi de 17h à 18h30
- Atelier "révisions tous niveaux" : le mercredi de 10h30 à 12h (une semaine sur deux)
- Atelier "tablettes et téléphones" : le jeudi de 14h à 15h30
- Ateliers à thèmes (bases informatiques acquises) : le mercredi de 10h30 à 12h (une semaine sur deux)
- NOUVEAUX Ateliers à thèmes (programmation trimestrielle) : le mardi de 17h15 à 18h45

Les thèmes et dates seront communiqués sur le site internet de la ComCom à la rubrique cyber-base

- Temps d'accueil personnalisé (accompagnement individuel) : sur rendez-vous le vendredi après -midi
- Créneau réservé « Autour du libre et de Linux ». Vous êtes intéressés par l'informatique ?

Venez découvrir le monde du libre. Un bénévole de 25 ans d'expérience vous donnera des conseils et explications tous les jeudis soir de 17h30 à 19h30 : installation et pratique de Linux (Ubuntu), découverte de logiciels libres... N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'animateur.

Renseignements et inscriptions : Cyberbase du Pays Marollais - 7 place Henri-Coutard, 1<sup>er</sup> étage (entrée impasse des Ecoles) - MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23  
[cyber.marolles@mainesaosnois.fr](mailto:cyber.marolles@mainesaosnois.fr)

## A NOTER SUR VOTRE AGENDA

VENDREDI 2 MARS à 20h

### LOTO

de la section **FOOTBALL** du **S.C.M.**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

SAMEDI 3 MARS à 19 h

### 10<sup>ème</sup> SOIRÉE DE GALA

organisée par le Sport Handicap Marollais  
et l'APAJH Sarthe Mayenne

Salle A Jean-de-la-Fontaine

20 € (adultes) et 10 € (moins de 12 ans)

Renseignements et réservations

au 02.43.34.26.64.

DIMANCHE 4 MARS à partir de 7 h

### BROCANTE

organisée par « Marolles Fête Son Comice »

Place de la Gare

Pas de réservation

Renseignements au 06.85.20.91.01.

DIMANCHE 4 MARS de 10h à 17h

### PORTES OUVERTES

du Centre de Secours

DIMANCHE 4 MARS à 15h

### THÉÂTRE

Entrée : 5 €

### L'ATELIER DE PAPA

par la troupe du **MÊLE-SUR-SARTHE**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

Début à 15 heures (au lieu de 14h30) afin  
de vous permettre de concilier la  
**BROCANTE** (à la Gare) et le **THÉÂTRE**.

MARDI 6 MARS à 20h30

### CONSEIL MUNICIPAL

à la Mairie

MERCREDI 7 MARS

**CINÉMA**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

**Entrée : 3,50 €**

à 10 h **FERDINAND**

durée : 1 h 48

**Entrée : 4,50 €**

à 20 h **LA DEUXIÈME ÉTOILE**

durée : 1 h 35

JEUDI 8 MARS à 14h30

**ATELIER GRATUIT**

Ouvert aux enfants à partir de 9 ans  
à la Cyberbase

**Viens créer ta CARTE POP'UP et  
découper des figurines avec des  
machines à commandes numériques**

Inscription au 02.43.97.60.63 avant le 1<sup>er</sup> mars

DU 9 MARS AU 16 MARS de 14h30 à 18h30

**EXPOSITION MEHRI VAKILI**

**Peintre – Sculpteur**

Salle B Jean-de-la-Fontaine

**ENTRÉE GRATUITE**

VENDREDI 16 MARS de 17h à 19h

**PORTES OUVERTES**

**du Collège Jean-Moulin**

VENDREDI 16 MARS à 20h30

**CONFÉRENCE**

**du Centre Culturel**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

**ENTRÉE GRATUITE**

**DELHI : la capitale de l'INDE**

**par Jamel BAHLI**

L'an dernier, il nous a parlé avec enthousiasme de la vie en IRAN. C'est pour cela que nous lui avons demandé de venir nous faire découvrir DEHLI, cette ville très animée où plusieurs ethnies se côtoient.

LUNDI 19 MARS à 14h

**BAL**

**Génération**s Mouvement

Salle A Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 21 MARS à 20h

**CINÉMA**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

**Entrée : 4,50 €**

**LES GARDIENNES**

durée : 2h18

DIMANCHE 25 MARS à 14h

**LOTO**

**organisé par C.A.S.C.A.D.E.**

Salle A Jean-de-la-Fontaine

MERCREDI 28 MARS à 9h30

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Génération**s Mouvement du Pays Marollais

Salle A Jean-de-la-Fontaine

**SPORTS**

**BASKET-BALL** au gymnase

**SAMEDI 17 MARS**

**Minimes** : 15h : MAROLLES S.C.1 reçoit CONLIE

**SAMEDI 24 MARS**

**Poussins** : 13h30 : MAROLLES S.C.1 reçoit FRESNAY-SUR-SARTHE 2

**Benjamins** : 15h : MAROLLES S.C.1 reçoit CHÂTEAU-DU-LOIR

**DIMANCHE 25 MARS**

**Seniors Garçons** : 14h30 : MAROLLES S.C.1 reçoit ARNAGE 3

**FOOTBALL** au stade

**DIMANCHE 18 MARS**

15h : MAROLLES S.C.1 reçoit COURGAINS G.S.I.S. 2

**R.S.P.M.** (Retraite Sportive en Pays Marollais)

**Marche nordique** : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

**LUNDI 12** à 13h30 (Chérancé) - **LUNDI 26** à 13h30 (Maison Forestière Perseigne)

**Randonnée pédestre** : rendez-vous parking Jean-de-la-Fontaine

**MERCREDI 7** à 13h30 (Prévailles) - **MERCREDI 21** à 13h30 (Souigné-sous-Ballon)



# CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La carte nationale d'identité s'effectue auprès d'une mairie équipée d'un dispositif spécifique fourni par l'Etat appelé « Dispositif de Recueil » qui permet de collecter les empreintes numérisées du demandeur, et de dématérialiser le traitement de la demande.

La Mairie de Marolles-les-Braults n'est pas équipée du dispositif de recueil (la plus proche étant Mamers).

Une pré-demande est à faire sur internet sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) et à finaliser dans une mairie équipée du dispositif.

## **COMMENT EFFECTUER MA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE ?**

Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

### **Pour effectuer ma pré-demande :**

- Je créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou je me rends dans la mairie de ma commune pour y obtenir une aide à la pré-demande.
- Je remplis en ligne le formulaire (état civil, coordonnées).
- J'imprime la pré-demande et je note le numéro qui m'est attribué.
- Je prends contact avec l'une des 18 mairies de la Sarthe équipées de bornes biométriques pour obtenir un rendez-vous (la plus proche étant la Mairie de Mamers ☎ 02.43.31.50.00).
- Je rassemble les pièces justificatives (ancienne carte d'identité, une photo et un justificatif de domicile).
- Je me présente au rendez-vous fixé par la mairie avec les pièces justificatives originales pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- J'attends de recevoir un message sur mon mobile ou un appel sur mon téléphone fixe m'informant que ma carte nationale d'identité est disponible en mairie.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

**CENTRE C.A.S.C.A.D.E. 02.43.97.37.88**

**e-mail : cascade.marolles@orange.fr**

**(Centre d'Animation Social Communautaire pour ADultes et Enfants)**

C.A.S.C.A.D.E sera fermé le vendredi 16 mars de 8h30 à 12h30 (réunion d'équipe).

### **MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS » 02.43.97.07.29**

Nous accueillons les enfants de 2mois  $\frac{1}{2}$  à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte garderie) et en urgence. Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29.

L'équipe du multi-accueil : Marine, Maria, Audrey, Brigitte et Nolwenn.

### **MERCREDIS LOISIRS**

Mélanie, Anne-Sophie et Perrine encadrent les mercredis loisirs de 12h à 18h. Tous les mercredis après-midi après l'école nous accueillons vos enfants de 3 à 10 ans. Sous le thème « des ptits'artistes » les enfants vont découvrir différentes manières de peindre ou d'élaborer l'art. Possibilité de Minibus après les sorties des écoles de Mézières, Dangeul et Courgains. Des activités manuelles, d'expression, sportives seront proposées aux enfants. Inscriptions auprès de C.A.S.C.A.D.E.

### **VACANCES SCOLAIRES**

Ouverture pour les vacances d'hiver du 26 février au 9 mars. « Autour des carnivals du monde » sera le thème des vacances. Les enfants découvriront chaque jour un carnaval d'une région, d'un pays. Mercredi 7 mars : Cinéambul à Marolles-les-Braults « Ferdinand ».

Jeudi 8 mars : sortie au cadre noir de Saumur ; spectacle équestre le matin puis visite des locaux sous forme d'enquête mystérieuse.

### **VACANCES PRINTEMPS 2018**

⚠ Un sondage par mail a été envoyé aux familles afin de recenser les besoins d'ouverture de l'accueil de loisirs le lundi 30 avril, lundi 7 mai et mercredi 9 mai. Les inscriptions sont à faire obligatoirement à C.A.S.C.A.D.E. pour ces 3 jours avant le vendredi 9 mars. Une décision d'ouverture de ACM sera prise la semaine d'après si les effectifs sont suffisants. Fermeture le vendredi 11 mai 2018.

### **ESPACE-JEUNES le « SKOUAD » (de 13 à 17 ans)**

Place Jean-Moulin (face au Collège)

Vous avez 13 ans...Soyez curieux...venez passer un moment avec un copain, une copine pour découvrir ce lieu insolite et proposer vos idées.

Florian vous attend tous les mercredis de 14h à 18h. Le SKOUAD sera ouvert du 26 février au 9 mars. Les jeunes du Skouad' seront présents le jeudi 8 mars sur le marché de Marolles-les-Braults dès 9h pour vendre leurs dernières bouteilles de jus de pommes qu'ils ont conçu eux-mêmes à Eccuflant ; ils vendront aussi des crêpes et des décorations. Le mardi 6 mars une veillée sera proposée au speed park, du bowling et du karting seront proposés au tarif de 9€. Le départ se fera à 19h30 du skouad' pour un retour à 22h30.

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Les séances ont débuté mais il est encore temps de venir essayer ! Tous les mardis après l'école sur Mézières-sur-Ponthouin et Marolles-les-Braults, une équipe de bénévoles vous accompagne. Le but est de favoriser la confiance en soi et le bien être dans la scolarité. **AVIS aux bénévoles, nous recherchons des personnes pour accompagner les enfants sur le site de Mézières-sur-Ponthouin de 17h à 18h15.** Si vous souhaitez donner un peu de votre temps n'hésitez pas à contacter Anne Sophie auprès de C.A.S.C.AD.E.

**Projet théâtre** : un intervenant théâtre va venir proposer des ateliers au sein de l'accompagnement à la scolarité le samedi 24 mars à 20h30 à St-Cosme-en-Vairais avec les familles. Nous aurons le privilège d'avoir une visite des lodges et de la partie technique. **Ouvert et gratuit à tous les participants de l'accompagnement à la scolarité.**

## R.A.M.P.E

### (Relais-Assistants-Maternels-Parents-Enfants)

Dans l'attente de trouver un(e) remplaçant(e) à Charlène CRIELOUE, le RAMPE ne propose plus ses activités ni ses permanences. **Le poste à pourvoir est un CDI, 17h30 pour toute personne titulaire d'un diplôme de niveau II (bac +3) de travailleur social ou animateur socio-culturel ou DEESF...** Pour toutes demandes, n'hésitez pas à contacter C.A.S.C.AD.E., nous vous orienterons vers d'autres collègues.

## ACTIVITÉS FAMILLES

Jours de présence de la référente famille : Adèle THIBAUT

	Semaine impaire	Semaine paire
Mercredi	8h30 - 13h	
Jeudi	8h30 - 18h	8h30 - 18h30
Vendredi	8h30 - 13h	8h30 - 18h

### **ATELIER "massage bébé" :**

C.A.S.C.AD.E. propose un atelier "massage bébé" sur 3 séances collectives pour les bébés de 0 à 6 mois et de 7 mois à 1 an accompagné d'un ou deux parents. Ces 3 séances auront lieu au centre de loisirs (en face de l'école publique) le mercredi 14 mars, mercredi 28 mars et samedi 14 avril de 10h à 12h. Le tarif pour les 3 séances est de 15€ et le nombre de bébés est limité à 6 maximum. Fin des inscriptions le 9 mars 2018 (inscription validée sur paiement).

### **LOTO :**

C.A.S.C.AD.E. et le groupe pilote de parents organise un loto le dimanche 25 mars, plus de 1 500€ de lots à gagner, animé par Monsieur CHOTARD, ouverture des portes à 12h.

**Pour réserver : 06 24 51 00 79.**

### **PROJETS A VENIR :**

- une « canï-rando » pour parents avec leurs ados : samedi 7 avril (les inscriptions ont débuté)
- la chasse aux œufs : mercredi 11 avril (les inscriptions ont débuté)

Un groupe pilote de parents s'investit au sein de C.A.S.C.AD.E., si vous souhaitez vous joindre à eux... n'hésitez pas à contacter C.A.S.C.AD.E.

## LA P'TITE BOUTIQUE

« La p'tite boutique » est ouverte tous les mercredis de 10h à 11h30. Vous pouvez y trouver des vêtements pour toute la famille (homme, femme, enfant, bébé) du linge de maison (draps, serviettes..) du matériel de puériculture à très PETITS PRIX (tarif des vêtements au poids). C.A.S.C.A.D.E. accepte, dans la limite de stockage, uniquement les vêtements hommes et garçons 6-16 ans.

## PERMANENCES CASCADE : 02.43.97.37.88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mission locale				de 9h à 17h	
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au Service Social au 02.43.31.16.61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental (pesée du nourrisson)			1er et 3e de 10h à 12h		
A.D.M.R. (02.43.34.19.19)	de 15h à 17h				

## SAVS 72

### (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Le SAVS 72 est un service destiné à accompagner un adulte en situation de handicap bénéficiant d'une notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le SAVS 72 peut apporter un soutien dans l'accompagnement à la vie quotidienne et sociale. Le SAVS propose des permanences au 14 rue de Mamers à Marolles-les-Braults, le vendredi 2 mars de 14h à 16h et le lundi 12 mars de 17h à 19h.

## SCRABBLE

SCRABBLE : adultes (salle Ancienne Perception près de la Mairie)

Club animé par Madame LEBARBIER (02.43.97.48.63) de l'association Familles Rurales.

Prochaines rencontres : les samedis 3 et 17 mars, de 14h à 17h.

## POUR LE MOIS D'AVRIL

**CINÉMA « Brillantissime » : mercredi 4 à 20h**

**LOTO (Marolles Fête Son Comice) : vendredi 6 à 20h**

**PARCOURS DU CŒUR (à Marolles) : dimanche 8 à 14h**

*Imprimé par nos soins. Directeur de la Publication : Jean-Michel LEFEBVRE. Mairie de Marolles.*